



Rapport annuel sur l'état de l'accessibilité 2023

Le présent rapport sur l'état de l'accessibilité est une mise à jour annuelle sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures visant à améliorer l'accessibilité et à appliquer la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et le Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (Règlement de l'Ontario 191/11).

Ce rapport sur l'état de l'accessibilité comprend les initiatives d'accessibilité qui ont été menées à bien afin de mettre en œuvre les stratégies décrites dans le plan pluriannuel d'accessibilité de la Cité de Clarence-Rockland.

L'objectif de ce rapport d'étape est d'informer le public des progrès réalisés par la Cité de Clarence-Rockland dans le cadre du plan pluriannuel d'accessibilité.

Le comité consultatif sur l'accessibilité a joué un rôle actif dans l'évaluation de l'accessibilité des événements municipaux, en renforçant l'engagement grâce à des initiatives de sensibilisation et en contribuant à la planification de l'accessibilité dans tous les services. Le comité a soutenu les efforts continus de la ville en matière d'inclusion en formulant des recommandations stratégiques et en participant directement à des actions de sensibilisation axées sur l'accessibilité

Résumé des principales réalisations:

- Examen et commentaires sur la nécessité d'un audit sur l'accessibilité des installations municipales et des parcs.
- Examen des préoccupations en matière d'accessibilité et des améliorations possibles pour le projet de reconstruction de St-Jean et Poupert.
- Examen et commentaires sur le projet de plan pluriannuel d'accessibilité 2024-2028.

Le plan pluriannuel d'accessibilité et les rapports annuels sur l'état d'avancement de l'accessibilité sont accessibles sur le site Web de la Cité de Clarence-Rockland – www.clarence-rockland.com.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau de la greffe.

Des formats accessibles et une aide à la communication sont disponibles sur demande.